

## 1 Généralités

Le protocole sanitaire du ROC PLONGEE est rédigé à partir des guides et des recommandations du Ministère des sports, de la FFESSM, du CSNA (BFH) et de la CARA.

Les documents de références sont les suivants :

- Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives (MS du 11/5/20),
- Recommandations sanitaires à la reprise sportive (MS du 11/5/20),
- Contexte COVID et recommandations,
- Fiche guide pour appliquer la doctrine sanitaire selon le principe de « marche en avant » (CSNA, BFH),
- Kit national pour une reprise des activités FFESSM du 14/5/20,
- Reprise des activités fédérales par la CMPN de la FFESSM du 15/5/20,
- Affiche pour les gestes barrières,
- Guide des bonnes pratiques sanitaires des ports de Royan et Bonne Anse,
- Kit COVID-19 reprise des activités de la CARA.

Tous ces documents sont regroupés dans un classeur mis à la disposition des encadrants et des moniteurs du club.

## 2 Puis-je plonger ?

Recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement lié à l'épidémie de covid-19 :

1. Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 (test RT-PCR positif et/ou images spécifiques au scanner thoracique et/ou symptomatologie évocatrice d'une atteinte par le Covid-19), une consultation médicale s'impose avant la reprise. La reprise de l'activité physique peut être examinée lors des consultations médicales de suivi du patient Covid-19.
2. Pour les personnes contact d'un cas confirmé, pas de reprise d'activité sportive avant 14 jours. Une consultation n'est pas nécessaire ensuite pour la reprise si pas de symptôme développé pendant ces 14 jours. En cas de symptôme et confirmation Covid-19, voir le point 1.
3. Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d'une activité sportive.
4. Pour tous les sportifs, il est recommandé une reprise progressive de l'activité sportive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort et de limiter les risques d'accident, notamment cardiaque, musculaires ou articulaires, sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

Un auto questionnaire, proposé par la FFESSM, a été envoyé aux adhérents pour aider à répondre à la question « puis-je plonger ? ».

Cependant, il appartient à chacun de se responsabiliser et de consulter son médecin ou un médecin fédéral en cas de doute. Protégez vous et protégez les autres.

### 3 Les procédures

Ce protocole est rédigé sous la forme de fiches de procédures applicables en fonction des circonstances ;

- L'accueil des plongeurs,
- La préparation des équipements et le transfert au bateau,
- L'organisation sur le bateau,
- Le retour au club après la plongée,
- Mise en route station de gonflage et gonflage des blocs,
- Nettoyage des locaux.

Les fiches procédures seront placardées aux endroits appropriés pour informer les plongeurs. Les encadrants et moniteurs devront veiller à la bonne exécution des procédures.

#### 3.1 Accueil des plongeurs au club

**Respecter les consignes générales ;**

- **Respecter les zones de circulation dans les locaux du club ;** Les douches sont condamnées, la zone technique est interdite aux personnes non autorisées. Le bar peut ouvrir. Il ne doit pas y avoir plus de 10 personnes en même temps dans la zone de circulation centrale.
- **Respecter les règles de distanciation physique ;** Il convient de prévoir entre deux personnes un espace sans contact au-delà de 1 m. Le masque est fortement conseillé dans les locaux du club, dans la zone portuaire et sur le bateau jusqu'à la mise à l'eau.
- **Respecter les mesures sanitaires ;** lavage des mains, désinfection. Nettoyage et désinfection des matériels du club.
- **Remplir le registre de passage ;** Le registre de passage a pour vocation de retrouver les personnes présentes (plongeurs ou pas) en cas de contamination, le remplir soigneusement.

**Fiche procédure :**

- Désinfection des mains obligatoire avec du gel hydro alcoolique mis à disposition dès l'accueil.
- Le DP inscrit le plongeur et tout accompagnant sur le registre de passage.
- Briefing des mesures sanitaires applicables au club.
- Le port du masque de protection est fortement recommandé.
- Distanciation sociale >1m.
- Contrôle des documents sans contact.
- Le DP assigne une place sur le bateau après enregistrement sur la fiche de palanquée.

#### 3.2 Préparation des équipements

Il n'y aura pas de mise à disposition des manomètres pour le contrôle de pression des blocs.

**Le plongeur possède la totalité de l'équipement nécessaire**, hormis le bloc. Il contrôle la pression du bloc avec le manomètre de son équipement. Il charge le camion et reste au club dans l'attente du briefing plongée.

**Le plongeur à besoin de matériels prêtés par le club** (combinaison, stab, détendeur...).

**Il est obligatoire de prendre rendez-vous pour essayer les combinaisons avant le jour de la plongée.**

Le plongeur effectue les opérations de contrôle et charge le camion, puis attend le briefing de plongée.

Le briefing avant plongée par le DP à lieu au club, pas sur le ponton.

### Fiche procédure :

- Le plongeur contrôle seul son équipement.
- Le contrôle de pression s'effectue avec le manomètre du plongeur.
- Le plongeur charge seul la totalité de son équipement dans le camion.
- Le DP effectue le briefing des règles sanitaires à respecter sur le bateau avant le départ du club.
- Le plongeur dispose de sa bouteille d'eau personnelle.
- Le transfert s'effectue à pied en respectant les règles de distanciation.

### 3.3 Organisation sur le bateau

Au port et sur les pontons, le port du masque est fortement conseillé et obligatoire à la capitainerie. Avant de m'engager sur les passerelles, je vérifie qu'il n'y ait personne, une seule personne à la fois.

Un gel hydro alcoolique est disponible sur le bateau, le plongeur doit disposer de sa bouteille d'eau.

Les plongeurs ont un emplacement désigné et la circulation sur le bateau est à proscrire autant que possible. Un plan de circulation et des emplacements utilisables est affiché dans le bateau.

Le rinçage des masques ne doit plus se faire avec le seau à usage collectif. Ne plus utiliser la salive contre la buée, utiliser un anti buée, du dentifrice ou autre produit pour prévenir l'apparition de buée en plongée.

### Fiche procédure :

- Le plongeur décharge seul la totalité de son équipement dans le camion et le positionne à la place désignée par le DP.
- Désinfection des mains obligatoire avec du gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Masque de protection et gants fortement conseillés.
- Respecter la règle de distanciation (>1m) jusqu'à la mise à l'eau.
- Ne pas utiliser la salive, suppression du seau à usage collectif (rinçage en pleine eau).
- Conserver sa place avant et après la plongée, pas de manipulation de matériel autre que le sien.
- La mise à l'eau s'effectue par palanquée désignée par le DP.

## 3.4 Retour au club

Les blocs doivent être rincés et déposés devant la station de gonflage, comme d'habitude. La personne en charge du gonflage appliquera une procédure particulière (§3.5 Gonflage des blocs).

**Pour tous les matériels en prêts, le plongeur doit obligatoirement suivre le protocole ci-dessous :**

- 1. Dans le bac bleu ; nettoyage à l'eau savonneuse (combinaison, stab, détendeur...) et brossage mécanique des éléments respiratoires (2<sup>ème</sup> étage, masque, tuba), puis rinçage à l'eau claire dans le bac métallique (ou jet),**
- 2. Dans le bac vert de désinfection ; immersion pendant 10 mn minimum puis rinçage dans le bac métallique (ou jet),**
- 3. Pour les combinaisons et stab, accrochage sur le portant ; égouttage, séchage.**
- 4. Pour les détendeurs, accrochage sur le tableau dans le local.**

**Tout en respectant les règles sanitaires et de distanciation.**

**Il est conseillé au plongeur disposant de son équipement personnel de procéder au nettoyage et au rinçage de son matériel à domicile.**

### Fiche procédure :

- Débarquement par palanquée désignée par le DP.
- Le plongeur charge seul la totalité de son équipement dans le camion.
- Masque de protection et gants fortement conseillé.
- Respecter la règle de distanciation (>1m).
- Au club, le plongeur décharge seul la totalité de son équipement du camion.
- Il est conseillé de nettoyer et de désinfecter son matériel personnel à domicile.
- Lavage des mains obligatoire aux sanitaires du club.
- Le matériel du club doit être nettoyé, brossé, rincé, désinfecté et séché.
- Le carnet de plongées est rempli par le plongeur, le DP appose personnellement son tampon.

## 3.5 Gonflage des blocs

Une seule personne au gonflage des blocs.

### Fiche procédure :

- S'assurer de l'absence de toute personne non autorisée sur la zone.
- Masque de protection et gants fortement conseillés.
- Lavage des mains obligatoire avant toute manipulation.
- Rinçage des bouteilles puis désinfection des robinets.
- Expulsion de l'eau sans obstruction.
- Désinfection des étriers de chargement avant branchement.
- Désinfection des tableaux de commande après gonflage.
- Remplir le registre de gonflage.

## 3.6 Nettoyage des locaux

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les plongeurs (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes, table, comptoir...) en les désinfectants avec un virucide.

Les sols seront nettoyés avec une solution à l'eau de javel.

### Fiche procédure :

- Avant la fermeture du club, le local doit-être nettoyé et désinfecté.
- Désinfection des poignées de portes, robinetteries et assise des toilettes, table, comptoir...
- Lavage des sols avec un mélange javellisé.

## 4 Affichage des fiches procédures

Voir les fiches procédures affichées,

Au club :

1. Affiche gestes barrière,
2. Affiche Puis je plonger,
3. Affiche locaux (zones de circulation),
4. Fiche accueil des plongeurs et préparation des équipements,
5. Fiche après la plongée,
6. Fiche nettoyage des locaux.

Sur le bateau :

1. Affiche gestes barrière,
2. Affiches emplacements utilisables & zones de circulation,
3. Fiche organisation sur le bateau.

Dans la zone technique :

1. Fiche procédure gonflage des blocs.